



LE TAPA-SABLLIA

Bulletin d'information de la Commune d'Yvonand | 31e année | N°06 | Décembre 2024



Dans ce numéro :

Conseil communal	2
Horaires de fin d'année	3
Soirée découverte : Le défibrillateur accessible à tous !	5
Activités proposées par Tapa Solidaire	8
A votre service !	11-12

Un Noël Solidaire à Yvonand

Vous ne souhaitez pas être seul/e ou juste à deux pour Noël ?

Tapa-Solidaire organise le 25 décembre à 12h00 un repas convivial ouvert à tous !

Ce repas est ouvert à tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes !
Venez partager un bon repas de midi à la salle polyvalente d'Yvonand.

Prix : chapeau à la sortie !

Réservations jusqu'au 16 décembre 2024 auprès de Lise Vuagniaux
(079 734 74 11) ou Milena Hofmann (mid.hof@gmail.com)

Avec le soutien de plusieurs commerçants de la région et de la Commune d'Yvonand.

Conseil communal

Le Conseil communal d'Yvonand s'est réuni le lundi 30 septembre et le lundi 11 novembre, il a traité les objets suivants :

Préavis acceptés le 30 septembre 2024

Préavis 2024-07 Arrêté d'imposition pour les années 2025 et 2026.

Préavis acceptés le 11 novembre 2024

Préavis 2024-08 Demande d'un crédit d'étude pour un concept de protection contre les inondations par débordement de la Golaz et par ruissellement

Préavis 2024-09 Assainissement de la ciblerie et de la butte de tir, Stand de tir de La Maugettaz.

Préavis 2024-10 Crédit d'étude pour la mise en place des Zones 30

Préavis 2024-11 Crédit complémentaire d'étude pour la révision du Plan directeur communal (PDCom), du Plan d'Affectation Communal (PACom) et du règlement du Plan d'Affectation Communal.

Préavis 2024-12 Renouvellement de la zone réservée communale selon l'article 46 de la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC).

Préavis déposés le 11 novembre 2024

Préavis 2024-13 Budget 2025.

Préavis 2024-14 Détermination du prix de vente au m2 des parcelles au lotissement des Goilles pour l'année 2025.

Préavis 2024-15 Modification du règlement sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires.

Dates des prochains Conseils

Lundi	20 janvier 2025 à 20h00 au Forum
Lundi	10 mars 2025 à 20h00 au Forum
Lundi	12 mai 2025 à 20h00 au Forum
Vendredi	20 juin 2025 à 19h00 (lieu à définir)

Retrouvez toutes les informations liées au Conseil communal ainsi que les préavis sur le site de la commune : www.yvonand.ch

Vignette 2025: déchets compostables

Les vignettes 2025 pour les déchets compostables du ramassage porte-à-porte sont en vente au bureau communal depuis le 2 décembre 2024 et seront valables jusqu'au 31 janvier 2026. Les vignettes 2024 sont valables jusqu'au 1er février 2025, passé ce délai, les containers non-équipés ne seront plus vidangés.

Le délai pour apposer la nouvelle vignette est fixé au 1er février 2025.

Pour rappel, les containers sont vidés le mardi durant la journée, nous vous demandons de les déposer devant la maison le lundi soir.

Information importante concernant le ramassage des déchets verts

Janvier et février 2025

Le ramassage prévu les mardis, durant les mois de janvier et février 2025, auront lieu un mardi sur deux.

Plus d'informations dans le calendrier de ramassage des déchets 2025

Type de container	120 litres	240 litres	360 litres	770 litres
Prix TTC	CHF 46.00	CHF 92.00	CHF 138.00	CHF 295.00

Nettoyage des containers pour déchets verts

La Commune en partenariat avec la STRID propose dès 2025 deux journées de nettoyage pour les containers à déchets verts .

- **Quand ?** Les jeudi 3 avril et jeudi 30 octobre
- **Pour qui ?** Toutes personnes en possession d'un container à déchets verts
- **Ça coûte combien ?** CHF 42.- par container, par nettoyage
- **Où et quand amener mon container ?** Les containers inscrits pour un nettoyage doivent être déposés devant les locaux de la voirie (chemin de la petite Amérique 2) dès le mardi précédent le nettoyage, suite à la vidange des containers par la STRID. Ils peuvent être récupérer le jour même du nettoyage dès 13h jusqu'au vendredi 16h.

Attention, les containers doivent être vide et le nom ainsi que l'adresse du propriétaire doivent être distinctement inscrit sur le container.

Et si je n'ai pas de véhicule adapté pour déplacer mon container ?

Le service de Voirie propose un ramassage de votre container si vous n'avez pas la possibilité de l'amener par vos propres moyens. Ce service sera facturé CHF 35.- supplémentaire.

Comment je m'inscris ?

Un formulaire d'inscription est disponible sur le site de la commune. Il doit être retourné par mail ou par courrier au Greffe municipal une semaine avant le jour du nettoyage.





Appel à bénévoles !

Afin de donner une plus longue vie à nos objets défectueux, nous pouvons souvent les faire réparer et cela a un coût moindre si on demande de l'aide à des passionné-e-s.

Non seulement dans le cadre du prochain Broc'Troc, en octobre 2025, mais pourquoi pas uniquement des réparations en tous genres au printemps prochain ?

Dans cette optique, la commune recherche des personnes qui savent réparer toutes sortes d'objets : électroniques, mécaniques, électriques et également aussi des vêtements.

Si vous vous sentez interpellé par cet appel, n'hésitez pas à contacter Suzanne Laufer, par courriel : d.durabilite@yvonand.ch ou par téléphone : 076 386 12 37.

Délais rédactionnels et parutions du Tapa-Sabllia

N° de février 2025	
Délai rédactionnel	15.01.
Parution	17..02.
N° de avril 2025	
Délai rédactionnel	14.03.
Parution	15.04.
N° de juin 2025	
Délai rédactionnel	15.05.
Parution	16.06.
N° de août 2025	
Délai rédactionnel	11.07.
Parution	15.08.
N° de octobre 2025	
Délai rédactionnel	15.09.
Parution	15.10.
N° de décembre 2025	
Délai rédactionnel	14.11.
Parution	15.12.



HORAIRES DE FIN D'ANNÉE

L'Administration communale sera fermée du 20 décembre 2024 à 16h30 au 6 janvier 2025 à 7h30

FERMETURE DES DÉCHETTERIES

La mini-déchetterie située au centre du village et la déchetterie des Vursys seront fermées les 25 et 26 décembre 2024 et les 1er et 2 janvier 2025

Nous vous souhaitons à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année et une merveilleuse année 2025 !

La Municipalité

Votre publicité dans le journal ?

Les fichiers doivent être transmis à la date mentionnée ci-dessus au plus tard, sous forme électronique à l'adresse : publication@yvonand.ch

Données:

Textes: Word

Images: JPEG ou PNG

Annonce prête au bon format: JPEG ou PNG

Format et prix des publicités:

1/4 page (9x 11.8 cm): Fr. 120.–

1/8 page (9 x 6.2 cm): Fr. 60.–

Impressum

Editeur responsable:
Commune d'Yvonand

Mise en page: C. Petrucci

Imprimerie: Cavin SA, Grandson

Animaux sauvages sur la chaussée : quel comportement adopter ?

L'automne arrive, les jours raccourcissent, et le risque de voir des animaux sauvages surgir sur la chaussée augmente. Le TCS donne des conseils aux automobilistes afin d'éviter un accident et leur rappelle la marche à suivre au cas où.

C'est en automne que la probabilité de tomber nez-à-nez avec des animaux sauvages sur la chaussée de façon inopinée est la plus élevée. Ceux-ci sont particulièrement actifs au coucher du jour et au lever du soleil, et c'est précisément à ces moments que le risque d'être surpris par l'un d'entre eux sur la chaussée augmente. Plus tard, en hiver, il arrive régulièrement que les animaux sauvages viennent sur la route afin d'y lécher les résidus de sel. À cette période, certains trouvent même particulièrement confortable de se déplacer sur l'asphalte !

Adapter son comportement au volant en forêt

En forêt, la conductrice ou le conducteur doit s'attendre à ce que des animaux sauvages surgissent sur la chaussée. C'est d'ailleurs aujourd'hui d'autant plus probable que par le passé, étant donné que les véhicules, même ceux dotés de moteurs à combustion, sont de plus en plus silencieux et à peine perceptibles. Dès que l'on suspecte un danger potentiel, il convient donc de réduire sa vitesse et de renforcer sa vigilance face à la faune sauvage. Ne vous laissez pas distraire par les passagères et passagers, ni par des appareils électroniques.

Allumer ses feux de croisement

Lorsque l'on croise un chevreuil sur la chaussée, il convient d'enclencher immédiatement ses feux de croisement. Jamais les feux de route, car ils risquent d'énerver l'animal. Le klaxon peut aussi être un bon moyen pour le faire fuir. Étant donné que les animaux sauvages se déplacent souvent en groupe, il convient de toujours s'attendre à ce que d'autres surgissent en suivant le premier sur la chaussée.

Pas de manœuvre d'évitement

Lorsque la collision semble malgré tout inévitable, il est recommandé de freiner en tenant fermement le volant et d'essayer de ne pas dévier. Les manœuvres d'évitement sont risquées et donc à proscrire, car elles pourraient entraîner un accident encore plus grave avec des automobilistes arrivant en sens inverse, ou bien avec un obstacle ou tout autre objet présent sur le bord de la route.

Informez la police

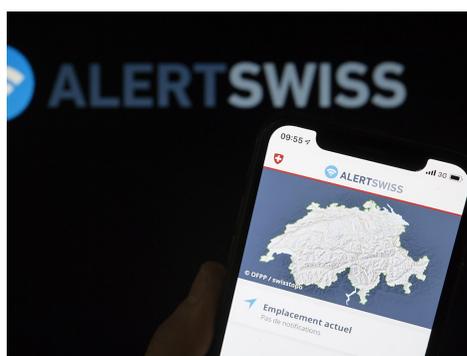
En cas d'accident, dès lors qu'on a percuté un animal, il faut agir rapidement : on allume ses feux de détresse, on enfile son gilet de sécurité réfléchissant, et on pose le triangle de sécurité. Une fois la zone d'accident sécurisée, la conductrice ou le conducteur se doit d'informer la police. Celle-ci décide ensuite s'il faut dépêcher ou non le ou la garde-chasse. Les chevreuils, les renards et autres animaux sauvages, qu'ils soient morts ou blessés, relèvent de la compétence de la police ou des gardes-chasse. C'est la raison pour laquelle la loi fédérale sur la circulation routière prévoit une obligation de signalement. Il

est important de ne pas s'approcher de l'animal blessé avant l'arrivée des autorités compétentes.

Si l'animal prend la fuite et ne semble pas blessé, il convient malgré tout d'en informer la police ou les gardes-chasse. Il pourrait en effet l'être et aller se cacher quelque part dans le sous-bois pour attendre la mort dans de grandes souffrances.

Prise en charge de l'assurance sous certaines conditions

L'assurance casco partielle prend généralement les dommages en charge. C'est néanmoins uniquement le cas lorsqu'il s'agit d'une collision directe et soudaine avec un animal sauvage. Si la conductrice ou le conducteur a évité l'animal et a perdu le contrôle de son véhicule, les dommages ne sont pas pris en charge par la casco partielle. Si la conductrice ou le conducteur dispose en revanche d'une assurance casco intégrale, celle-ci prend les dommages en charge. Il est donc doublement recommandé de signaler un accident avec un animal sauvage : la conductrice ou le conducteur évite d'une part une amende pour avoir contrevenu à l'obligation de signalement, et elle ou il est ensuite en mesure de prouver comment l'accident est véritablement survenu.



Appli Alertswiss

Une catastrophe peut survenir à tout moment. Une ligne directe a donc été ouverte pour que vous puissiez vous protéger en cas d'évènement dangereux :

l'appli Alertswiss

A télécharger gratuitement sur votre smartphone !





Soirée découverte : Le défibrillateur accessible à tous !

Saviez-vous que plusieurs défibrillateurs (AED) sont disponibles pour la population dans notre village ? Pour vous familiariser avec ces appareils et apprendre les gestes qui sauvent, nous avons le plaisir de vous inviter à une soirée exceptionnelle.

Cette soirée sera animée par des habitants d'Yvonand, travaillant chez SAT Ambulance. Ensemble, et de manière totalement bénévole, nous partagerons avec vous notre expertise pour vous initier à :

- L'utilisation des défibrillateurs AED, simples et accessibles à tous.
- Les bases du massage cardiaque, avec des démonstrations en direct.
- La pratique des gestes sur des mannequins, pour celles et ceux qui souhaitent s'exercer.

Nous vous parlerons également du rôle des **First Responders**, ces citoyens qui interviennent rapidement en cas d'urgence vitale, et répondrons à toutes vos questions.

Rendez-vous le jeudi 30 janvier 2025 à 19h00 au Forum du Collège de Brit à Yvonand pour une soirée conviviale et enrichissante. Une belle occasion d'apprendre des gestes simples qui peuvent sauver des vies, le tout dans une ambiance chaleureuse et locale.

Nous vous attendons nombreux !



Recherche couple polyvalent Intendant camping avec logement de fonction

Votre mission :

- Accueil de la clientèle et gestion des arrivées et des départs : (suivi et enregistrement, logiciel dédié, courrier électronique, téléphone)
- Gestion des hébergements locatifs
- Assurer l'entretien et la maintenance des sanitaires
- Assurer la sécurité, la surveillance et le respect des règlements en vigueur
- Garantir la satisfaction client (suivi des avis, amélioration continue)
- Participer à l'entretien de l'ensemble du camp
- Faire preuve de polyvalence en toutes situations

Votre profil :

- La relation client vous passionne, le sens du service est dans votre nature
- Vous maîtrisez parfaitement le français et l'allemand
- Vous êtes disponible, réactif et dynamique
- Vous êtes disponible à temps plein et flexible pour travailler les week-ends, les vacances et les jours fériés
- Vous êtes en possession du permis de conduire de catégorie B E
- Vous êtes à l'aise avec les véhicules et les machines d'entretien
- Vous raisonnez avec méthode en vous conformant aux consignes et règlements en vigueur

Nous proposons :

- Contrat en CDI
- Occupation à temps plein de mi-mars à mi-octobre
- Logement de fonction de 4 ½ pièces
- Possibilité d'évolution
- Rémunérations et avantages suivant le profil et l'expérience

Dossier à envoyer par mail à l'adresse suivante : job.campyvo@gmail.com

Sortie des anciens présidents du Conseil communal d'Yvonand Pèlerinage sur la prairie du Grütli

Tous les deux ans, l'Amicale des anciens présidents du Conseil communal d'Yvonand fait une sortie à caractère politique ou historique en relation avec

nos institutions. Cet automne, c'est sur la prairie du Grütli que les anciens premiers citoyens d'Yvonand se sont rendus, après la visite de la verrerie d'Hergiswil et une croisière sur le Lac des Quatre-Cantons. L'occasion de se remémorer le pacte de 1291, mais aussi le fameux Rapport du Général Guisan à ses officiers du 25 juillet 1940, tenu dans le plus grand secret, au début de la Seconde Guerre mondiale. Le comité d'organisation de l'amicale « tri-parti » composé d'Antonella Cereghetti (Soc.), d'Eric Favre (PLR) et Gilbert Peguiron (UDC), à l'œuvre depuis bientôt 20 ans a annoncé qu'il se retirera en 2025 au profit d'une nouvelle équipe.

Régine Pasche-Cuagnier



La délégation de l'Amicale des anciens présidents du Conseil communal d'Yvonand sur la Prairie du Grütli. Au débarcadère du Grütli, en attendant le bateau pour Brunnen, où les attendait Numas et son car.



Soupe à la courge !

L'école est un lieu où l'on apprend une multitude de choses, de la lecture en passant par les livrets de mathématiques, mais on y apprend surtout à vivre ensemble. Le bien-être des élèves est au cœur du projet « Vivre Ensemble » mis sur pied par l'équipe PSPS (Promotion de la Santé et Prévention en milieu Scolaire) de l'établissement Primaire et Secondaire d'Yvonand et Environs.

Cette année, les élèves de la 9VP22 se transforment en journalistes, et pour cette édition du Tapa-Sabllia, ils sont allés interroger Jeanne Pellaux, enseignante d'Éducation Nutritionnelle, qui nous a présenté le projet « Vivre Ensemble ».

Le projet, nous a expliqué Mme Pellaux, se déroule en plusieurs temps forts tout au long de l'année : la décoration de sapins de Noël en décembre, la journée Carnaval, ou encore les « dips », batonnets de crudités à tremper dans de délicieuses sauces quand le soleil revient.

Au mois de novembre, pour réchauffer les élèves lors d'une récréation marquée par la grisaille et le froid, a lieu la confection et distribution de soupe à la courge. Cette année, la 2^{ème} édition de cette initiative a eu lieu le 21 novembre. C'est un moment où les élèves s'entraident et travaillent ensemble, de l'enfantine à la 11^{ème} année, pour préparer et distribuer la soupe.

Cette année encore, pas moins de 60 litres de soupe ont été préparés et distribués, grâce aux dons de courges de parents d'élèves et

habitants de la commune et des environs. Une initiative simple et efficace, qui ne coûte rien d'autre que du travail d'équipe, de l'huile de coude, et qui réchauffe les cœurs.



Les élèves qui distribuent la soupe.

Les élèves de la 9VP22 et Mme Pellaux.



Si au cours de l'année vous croulez sous les légumes de votre jardin, n'hésitez plus et faites-en don à l'école, les élèves en feront bon usage !

Cette initiative, toute simple en apparence, permet de développer des valeurs essentielles au bien-être des élèves en milieu scolaire : l'entraide, le travail d'équipe, les échanges entre les petits et les grands, mais elle vise aussi à faire manger et parfois découvrir des légumes de saison locaux aux enfants.



Des élèves dégustant la soupe à la courge.

Soupe à la courge

1kg de courge pelée et coupée
 1 oignon coupé en 4
 1 gousse d'ail
 2cc bouillon de légumes
 2cc sel
 1cc curry
 1cc maggy
 0,5dl crème

Marche à suivre

Faire revenir l'oignon, l'ail et les morceaux de courge quelques minutes dans de l'huile (1cc).
 Mouiller à hauteur avec de l'eau, ajouter le bouillon et le sel.
 Faire cuire en 20 min. Tester avec un couteau pointu, la courge doit être tendre.
 Prelever environ la moitié du liquide et le réserver.
 Mixer la soupe et ajouter petit à petit le liquide réserver jusqu'à la consistance voulue.
 Rectifier l'assaisonnement avec le reste des ingrédients.

Notes

Utiliser du potimarron, du butternut ou de la bleue de Densque.

Recette de la soupe recopiée à la main par Dano Métraux et Alice Richard de la 9VP22.



L'édition 2024, par une journée enneigée, a connu un énorme succès.

Photos prises par Pranvera Neziraj, enseignante.

Le personnel du secrétariat et de la Direction dégustant la soupe.



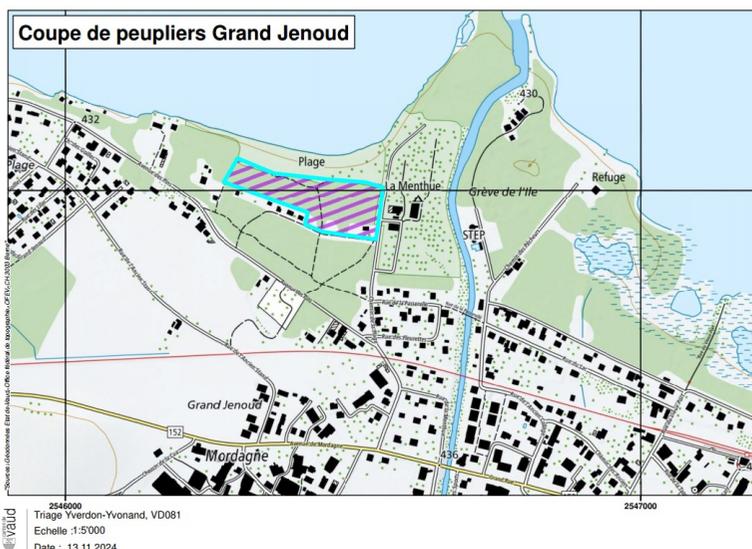
Avis de travaux forestiers d'envergure sur le territoire communal

Dans le courant de l'hiver 2024-2025, l'Etat de Vaud va procéder à l'abattage de 211 peupliers et 32 feuillus divers, dans le secteur des grèves du Grand Jenoud.

Ces travaux d'envergure sont nécessaires au vu de l'état sanitaire du peuplement. En effet, de nombreuses chutes de branches sèches menacent la sécurité publique, notamment les résidents du camping ainsi que les visiteurs de la plage. Les peupliers ont été plantés en 1988 et 1998 pour la partie zone des tentes du camping.

Ces travaux se dérouleront en deux étapes. Une première étape en décembre 2024 côté Alpes et une deuxième étape au printemps ou automne 2025 pour la partie côté Jura. Cette deuxième étape est nécessaire pour l'éradication des bambous et renouées du Japon – espèces exotiques envahissantes - qui y ont pris racine et qui s'étendent sur une surface non négligeable.

Pour des raisons évidentes de sécurité, l'accès au chantier sera interdit, un balisage sera mis en place à cet effet. A l'issue des travaux les peupliers seront remplacés par un mélange d'essences de station adapté aux changements climatiques.



Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser au garde forestier du triage, Monsieur Philippe Perey au 079 218 94 70.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension

Activités proposées par Tapa Solidaire !

 <p>Le Village Solidaire d'Yvonand (Les + de 55)</p> <p>Ses activités pour toutes et tous en un coup d'œil ! Encore plus d'activités au verso.</p>		<p>Informations générales : www.quartiers-solidaires.ch/yvonand Adresse e-mail de lien pour les tapa-solidaires d'Yvonand: tapasolidaire@bluewin.ch</p>		<p>Tapa-bouquins Pour échanger des livres, des impressions Véronique Jeanmonod 079 439 84 62</p>			
<p>Tapas du jeudi Pour partager un repas autour d'un thème et participer à des agapes conviviales. Lise Vuagniaux 079 734 74 11</p>		<p>Cyclo-Tapa-Seniors Pour se balader à vélo (de préférence électrique !) dans la région, en compagnie d'une équipe sympa. Jean-Marc Torche 079 786 46 91</p>		<p>Tapa-Astro Pour découvrir le ciel et les bases théoriques du cosmos. Ivar Kjelberg 079 356 73 43</p>		<p>Tapa-Photo Pour connaître le monde numérique et argentique de la photographie et exposer vos talents de photographe. Ivar Kjelberg 079 356 73 43</p>	
<p>Balades botaniques Pour observer les plantes qui se trouvent au bord du chemin et apprendre à mieux les connaître. Reprise des activités au printemps. Pierre Steiner 024 430 22 03</p>		<p>Café-Contact au Barathym Pour échanger autour d'un café avec les bénévoles du Village Solidaire, tous les mercredis de 9h à 11h.</p>		<p>Marcha-Sabllias Pour une marche bien rythmée tous les 3èmes mercredis de chaque mois. Pierre Steiner 024 430 22 03</p>		<p>Marches courtes Pour se balader à un rythme plus modéré, sur une distance de 5-8 km. Jean-Marc Torche 079 786 46 91</p>	
<p>Tapas-Jeux Pour jouer au chibre ou à d'autres jeux de société. Christine Burnand 079 797 43 56</p>		<p>Tapa-Boulistes Pour les amateurs de pétanque, une activité sympathique aux abords du marché du jeudi sur le pré vers la Coop. Christian Käser 079 851 59 12</p>		<p>Petits Tapa-Pont Pour un pont entre les générations. Rencontres entre enfants et seniors de la commune par des activités partagées. Philippe Blech 079 283 33 48</p>		<p>Tapa-Ornitho Rencontre pour observer et aider la survie de nos amis ailés. Christian Vuadens 079 864 01 75</p>	



La récente démolition des cabanes de pêche de la famille Arm à Cheyres, qui a renoncé à s'engager dans une procédure juridique pour s'y opposer, interpelle : «Que se passe-t-il actuellement au Village des Pêcheurs d'Yvonand (VDPY) ? ».

8 jours avant Noël 2020, les familles Ottonin, Pahud et Zbinden, héritières des cabanons de pêche professionnelle au bord de la Menthue, recevaient un courrier de l'État de Vaud leur ordonnant de démolir les cabanons et remettre à nu le terrain pour le 1^{er} avril 2021.

Depuis cette annonce, les villageois d'Yvonand se sont mobilisés pour sauver le site : lancement d'une pétition, dépôt d'une interpellation au Grand conseil par une députée, création de l'Association de mise en valeur du VDPY (villageois, l'unique pêcheur, les familles héritières). Celle-ci démarre un travail de recherches et mise en valeur de l'endroit, contacte différentes instances pour sensibiliser à la cause.

Les 3 groupes politiques du Conseil communal déposent auprès de la Municipalité la motion «Pour la sauvegarde du patrimoine communal

Le Village des pêcheurs, un patrimoine historico-lacustre que l'Etat doit protéger

d'Yvonand (Refuge de Gonçerut et le Village des pêcheurs)». Or, l'Etat ne concède rien et maintient ses exigences de démantèlement du VDPY.

Printemps 2023, pour avoir plus de poids au niveau juridique, les 5 enfants de pêcheurs se sont réunis en Association des propriétaires du VDPY, ont engagé une avocate et plusieurs experts dans différents domaines.

En été 2023, un expert en sites marécageux, qui a effectué des mandats pour la Confédération durant de nombreuses années, a déposé son rapport totalement en faveur du Village des pêcheurs d'Yvonand. On y lit entre autres que lors de l'établissement de «l'Inventaire des sites marécageux de la Grande Cariçaie» en 1996, le village des pêcheurs avait déjà fait l'objet d'une analyse circonstanciée. Le village a non seulement été inclus dans l'inventaire, mais il a été identifié comme objet de valeur devant être maintenu dans le site protégé, en tant que témoin d'une activité traditionnelle caractéristique de ce site marécageux. Ces éléments sont conformes aux objectifs de protection de «l'Ordonnance fédérale sur les sites marécageux» et constituent les piliers principaux de notre argumentaire. S'y ajoutent les rapports d'autres experts du patrimoine, histoire de la pêche, architecture, ethnologie, biologie, tous

en faveur du maintien des cabanes de pêche à Yvonand.

L'Etat de Vaud persiste à ignorer ces objectifs de protection jamais mis en œuvre et a refusé à deux reprises de nous recevoir. A moins d'une entrée en négociation souhaitée, seul un tribunal pourrait le contraindre à assumer ses responsabilités. En avril 2024, sur requête du Tribunal des Baux, notre avocate a déposé un dossier bien étayé, construit en collaboration avec les soussignés. A ce jour, aucune nouvelle du Tribunal.

Des membres de tous les partis politiques de ce canton nous ont témoigné leur soutien, comme la Municipalité. Nous sommes soutenus généreusement par différentes personnes et commerces du village, en particulier l'Association des intérêts d'Yvonand, l'Hôtel de la Gare, les Transports Rebeaud. Avec l'aide de l'Association de mise en valeur du VDPY et de bénévoles, nous procédons à des travaux de réparation, entretien et nettoyage tout au long de l'année. Cela nous permet de préparer le site, le jour où il sera sauvé, pour le confier à la communauté, comme témoins des traditions ancestrales et actuelles de la pêche.

Des journées portes ouvertes ont été organisées pour soutenir la cause. Nous restons optimistes sur l'issue de notre combat, mais il faudra du temps. Afin de tenir sur la longueur, nous avons besoin de votre confiance, de votre soutien et de dons. Nous vous en sommes d'avance reconnaissants et restons à votre disposition pour toutes questions et demandes de renseignements.

Arnold Ottonin
 philanoldi@bluewin.ch, 079 382 18 64
 Dyane Sandoz Zbinden
 mar.dy@bluewin.ch, 079 773 10 57

Association des propriétaires du
 Village des Pêcheurs d'Yvonand
 Compte Raiffeisen :
 IBAN CH59 8080 8003 8326 6954 1



Yvonand : Deux cors et orgue, du baroque à nos jours

Pour son prochain concert fixé au 12 janvier, l'Association Pleins-Jeux propose de mettre à l'honneur l'orgue du Temple. Ce sera l'occasion, pour cet instrument, de dialoguer avec deux cors, la chaude sonorité des cuivres se mariant parfaitement avec celle de ses tuyaux.

L'orgue résonnera sous les doigts d'Arthur Saunier, jeune titulaire de l'instrument du Temple de la Madeleine à Genève. Fortement attaché à la notion de claviériste, ses activités le mènent à jouer aussi bien en soliste qu'avec de grands ensembles, sur tous types d'instruments à clavier. Pédagogue, il enseigne au Conservatoire Populaire de Genève.

Les deux cornistes qui lui donneront la réplique sont Vincent Canu et Christophe Sturzenegger. Le premier nommé s'est fait remarquer tôt puisqu'il a joué avec l'Orchestre Mondial des Jeunes. Actuellement, il oriente sa carrière en jouant plutôt en « freelance » : il collabore avec plusieurs formations orchestrales, comme l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR) et l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL) pour ne citer que les plus proches.

Le second, Christophe Sturzenegger, est aussi à l'aise avec son cor qu'il peut l'être devant un piano. Il joue régulièrement avec des ensembles importants, tels que l'Orchestre Symphonique de Bâle ou l'Académie d'Orchestre de l'Opéra de Zurich.

Relevons qu'il est aussi alpiniste et qu'il s'affiche en ambassadeur des traditions helvétiques : il a déjà transporté son cor des Alpes sur plusieurs 4000 comme le Breithorn ou le Cervin. Quelques pièces pour cet instrument emblématique seront également au programme.

Place donc aux pavillons de cuivre des cors et aux tuyaux de plomb de l'orgue pour un programme allant du baroque (Vivaldi, Bach, Telemann) à des pièces plus contemporaines (Reichel, Messiaen).



Dimanche 12 janvier 2025, Temple d'Yvonand, 17 h00, Entrée libre – collecte



NOËL?

*Pas envie d'être seul
ou à deux?
Vous n'êtes ni trop jeune, ni trop vieux
pour participer.
Venez partager un bon repas
à la buvette de la salle polyvalente
d'Yvonand*

**le 25 décembre 2024 à midi
pour un moment convivial.**

Prix : chapeau à la sortie

Réservations jusqu'au 16 décembre 2024
079 734 74 11 (Lise Vuagniaux)
mid.hof@gmail.com (Milena Hofmann)

Yvonand - Village solidaire



Avec le soutien de plusieurs commerçants et la commune d'Yvonand



Tournoi annuel ABY



Le 5 octobre dernier, l'Amicale Badminton d'Yvonand a eu le plaisir d'accueillir une cinquantaine de sportifs pour son tournoi annuel. Des joueurs de différents niveaux se sont retrouvés pour échanger des volants et s'affronter dans un esprit de convivialité. L'Amicale exprime sa profonde gratitude envers tous les partenaires qui ont rendu cette édition possible.

Depuis 2012, cette association active à Yvonand propose des entraînements hebdomadaires pour les adultes, offrant ainsi une belle opportunité de s'amuser et de se défouler dans une ambiance chaleureuse, avec une touche intercantonale caractéristique de notre région.

Toutes les infos sur www.badminton-yvonand.ch



Café deuil

UN ESPACE BIENVEILLANT POUR
PARLER DE LA MORT AVEC LE CŒUR

UN TEMPS POUR SE POSER, DÉPOSER,
PARTAGER OU SIMPLEMENT ÉCOUTER...

20
12
24

Au Barathym Rue de
la Mauguettaz 2
Yvonand

De 9h à 10h30
Animé par:
Katrin et Nathalie
Doulas de fin de Vie

Entrée libre
À votre bon cœur

Vuagniaux *voyages*

Adresse ses meilleurs vœux à chacun ! 🎉

Légende des Flottins à Evian

28 décembre 2024 / Fr. 49.- p.p.

Morat Festival des Lumières

24 janvier 2025 / Fr. 65.- p.p.

Balade hivernale à Plan Francey

11 février 2025 / Fr. 98.- p.p.

Salon du 2 roues à Lyon

15 février 2025 / Fr. 88.- p.p.

Présentation programme 2025

9 mars 2025 / Fr. 70.- p.p.

Aperçu des voyages 2025

Lac d'Orta et Marché d'Intra

Jardin des Tarots et Parc des Monstres

Puy du Fou avec Cinéscénie

Croisière en péniche de Sète à Arles

Consultez notre site : www.vuagniauxvoyages.ch

Renseignements, inscriptions : 024 430.17.22 - info@vuagniauxvoyages.ch



CABINET DE PODOLOGIE

Frédéric Noble



Nous remercions chaleureusement notre clientèle et souhaitons à tous de démarrer l'année d'un bon pied!

Besoin de soins ou de semelles orthopédiques?

Ongles incarnés, cors ou mal aux pieds, n'hésitez pas à prendre contact avec nous!

Rue Oche Berthoud 18 1462 Yvonand 024 430 22 79

Anken Pompes Funèbres - Successeur Noémie Cossy
 14 ans d'expérience auprès des familles



OBSÈQUES - DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
 TRANSPORTS - CONTRATS DE PRÉVOYANCE



Nous vous épaulons 7j/7 et 24h/24 - 079 863 48 18

Sainte-Croix - Place du Pont 1 - 024 454 19 58 | Yvonand - Rue de la Mauguettaz 3a - 024 430 34 94
 info@anken-pf.ch - www.anken-pf.ch

Mingard
 Boucherie et Alimentation SA

du 21 au 25 décembre

Dindes de Noël farcies
 entière 4 kg ou demi 2 kg

- rôtie au four accompagnées d'un délicieux jus maison
- servie chaude avec ou sans marron
- avec gratin de pommes-de-terre



Foie gras de canard
 - mi-cuit, fabrication maison

N'oubliez pas de commander vos volailles fraîches

- Dinde, pintade, oie, cannette,
- canard, caille farcie et autres spécialités

MIGROS
 PARTENAIRE

1462 Yvonand
024 430 11 33

MATTMANN
 OPTIQUE
 est partenaire
 CSS Coin



Vous êtes assuré à la CSS ?

Vous pouvez acquérir 500 CCS Coin (valeur 500.-) que vous payez seulement 300.- et les utiliser pour acheter vos prochaines lunettes chez Mattmann Optique.



Renseignements : www.css-coin.ch



Institut Glorimex

Gloria Dougoud, masseuse diplômée
 + de 20 ans d'expérience au service du bien-être

A tous nos clients et amis nous souhaitons un joyeux Noël et une bonne et très heureuse nouvelle année.

2025

Toujours appréciés: dès 100.-

BOON Cadeau

Grand Rue 31, Yvonand
 Tel. 024 430 15 36
 Mob. 079 612 0280
glorimex@bluewin.ch
www.glorimex.com

HUG
PEINTURE
 Sàrl.

Peinture • Papiers peints • Crépis • Façades

Tél. 079 636 48 31 • Tél. 024 430 30 54
hugpeinture.sarl@bluewin.ch

Rue de la Scierie 4 • 1462 Yvonand

carrosserie
s.aliberti

SEBASTIANO ALIBERTI

Réparation toutes marques
 Peinture au four
 Véhicule de remplacement
 Marbre de redressage
 Remplacement de pare-brise
 Service pneus

Tél et Fax +41(0) 24 425 59 77
 Mobile +41(0) 79 684 18 77
 Le Grand Nouz 13
 CH - 1404 Cuarny
carro.aliberti@bluewin.ch
www.carrosserie-aliberti.ch